

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADECR

À l'aube du mois d'avril 2016, le schéma d'élaboration de nombreux budgets municipaux se trouve de nouveau conditionné par de sévères restrictions budgétaires émanant des instances supérieures à celle de la commune, déjà lourdement impactée dans son fonctionnement.

Sous prétexte de résorber la dette publique, l'actuel gouvernement contraint en effet les collectivités territoriales à des baisses drastiques : la réduction des dotations de l'État en faveur de ces collectivités atteindra près de 10 milliards d'euros d'ici 2017. Le choix est fait d'appliquer un régime d'austérité, comme l'a fait Nicolas Sarkozy.

Or, la participation des collectivités au redressement des comptes publics altère fortement le déploiement de leurs compétences et le sens de leur intervention publique ! À quel prix parvient-on donc à une diminution de la dette ? Sans nul doute, la récurrence de ces baisses de dotations aggrave le démantèlement du service public local et le mine dans ses objectifs.

L'État doit à l'inverse revoir ses concours financiers en faveur du bloc communal en le dotant des capacités suffisantes pour rectifier les inégalités territoriales. C'est pourquoi nous relayons l'appel de l'Association Nationale des Élus Communistes et Républicains pour dénoncer fermement ces nouvelles carences.

Au fil des privations financières qu'elles subissent, les collectivités renoncent à assurer la gestion publique de certaines compétences, désormais déléguées, pour certaines, aux gestionnaires ou opérateurs privés. Ce processus, hautement contradictoire et néfaste pour le service public, amenuise les compétences internes de nos collectivités tandis que se renforcent et se concentrent les pouvoirs des entreprises privées.

Étoffer les interventions du secteur privé dans la gestion publique n'est-ce pas un moyen de prétexter l'octroi du Crédit d'impôt Compétitivité Emploi aux entreprises, dont l'utilisation ne sert guère les objectifs initiaux ? Pour exemple, 88 millions d'euros versés en 2014 aux entreprises varoises sans que quiconque n'en mesure les retombées effectives sur l'emploi et l'investissement !

Dans une même logique, nous condamnons les impacts sociaux et budgétaires de la loi NOTRe, qui acte notamment le renforcement des intercommunalités avec pour incidence directe l'aménagement de transferts obligatoires de compétences hors de l'instance communale.

Au final, l'ensemble de ces transferts structurels et financiers déstructure considérablement le bloc communal, qui perd de sa valeur. Sans compter que la multitude des transferts de compétences impacte sévèrement les finances locales et complique la gestion politique des élus locaux.

Le secteur public est ainsi largement distancé par le secteur privé, épargné par de généreuses contre-parties. Pour preuve, l'allègement considérable de la fiscalité des entreprises affecte lourdement les budgets intercommunaux, ainsi qu'en témoigne la suppression de la taxe professionnelle qui ricoche par répercussion sur l'effritement des budgets municipaux, dont plusieurs peinent à être bouclés à l'approche du 15 avril. Et pour compenser ces pertes financières, certains élus décideront d'augmenter les impôts, taxant ainsi injustement les usagers déjà pressurisés par de multiples restrictions.

Si le bloc communal se voit contraint à l'ajustement plus fondamental de ses finances, cela soulève une problématique majeure : **ces ajustements ne présagent-ils pas d'une restriction à terme de l'offre de services publics des collectivités, qui remettra alors en question le rôle des élus locaux ?**

Pour garantir la gestion pérenne de nos dispositifs publics, projetons-nous davantage sur les missions des services publics afin de ne pas franchir un nouveau seuil dans le délaissement de nos usagers. Nul ne peut se satisfaire d'une rationalisation constante des finances qui altère l'exercice de nos compétences obligatoires en matière de politiques publiques : n'est-ce pas un échec cuisant que d'acter la fermeture d'une crèche, comme dans la commune de Draguignan ?

Ou bien faut-il faire choix de se déposséder de biens immobiliers communaux, tel l'ancien village de vacances de Cogolin, magnifique terrain de treize hectares en bord de mer prochainement mis en vente ? **Démembrer nos territoires de leurs atouts pour compenser les baisses de dotations, est-cela une gestion publique courageuse ?**

En tant qu'élus communistes et républicains, nous nous opposons partout dans le Var à l'élaboration de budgets qui hypothèquent de la sorte nos services municipaux, au péril de leurs objectifs fondamentaux.

Si nous formons le vœu de renouer avec une sérénité budgétaire, ce cheminement ne saurait se faire sans lutte. L'ADECRA Var sera aux côtés des élus qui luttent pour que nos collectivités restent des acteurs majeurs de proximité et de performance sociale.

À terme, cette lutte permettra à nos collectivités territoriales de renouer avec un équilibre financier respectueux de leur autonomie, compatible avec des aspirations politiques progressistes.

Dans ce contexte, nous appelons nos concitoyens à se mobiliser face aux méfaits de ces choix politiques d'austérité. Les communes doivent être des remparts face à ces politiques anti-sociales.

Seul l'intérêt général guide les élus communistes et républicains.